



NATIONALITE POUR LES NES EN FRANCE

Par **haythembahri**, le **26/10/2013** à **10:35**

Monsieur,

Je suis un Tunisien né le 04 11 81 à Strasbourg de parents tunisiens.
Actuellement j'occupe le poste de chef de projet AMOA dans une société tuniso française donc je fais des aller retour entre paris et Tunis.

Comme je vous est déjà indiqué je suis né en France mais sans nationalité suite à une décision de mes parents lors de ma naissance. A cet effet, je voudrais savoir est ce qu'il y a une possibilité pour demander la nationalité française. Si oui quelles sont les formalités?

BIEN CORDIALEMENT
Haythem BAHRI
06 37 14 81 18

Par **youris**, le **26/10/2013** à **13:31**

bjr,
comme vos parents étaient tunisiens, vous avez la nationalité de vos parents.
comme vous êtes né en france vous pouvez consulter ce lien:
<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F295.xhtml>
cdt